

AVIS PUBLIC

Municipalité de Laurier-Station

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 364 rue Saint-Joseph, à la salle La Chapelle, le 3 juin 2024 à 19h00, à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

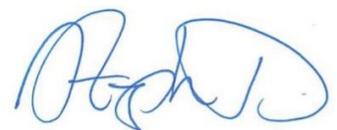
Demande formulée pour le lot 3 951 276, situé au 338 rue Houde

La demande a pour but de permettre une dérogation au règlement de zonage 02-17 actuellement en vigueur, afin de corriger une marge de recul arrière dérogatoire du garage faisant office de bâtiment principal à 1,00 mètre au lieu de 9,0 mètres tel que prescrit par la réglementation, considérant que le garage a été construit en 1972.

Demande formulée pour le lot 3 950 889, situé au 185 rue des Cèdres

La demande a pour but de permettre une dérogation au règlement de zonage 02-17 actuellement en vigueur, afin de permettre une correction de la marge de recul latérale dérogatoire de la résidence principale à 1,66 mètre au lieu de 2,0 mètres tel que prescrit par la réglementation, considérant que la maison a été construite en 1981.

Donné à Laurier-Station, ce 13^e jour de mai 2024



Stéphane Dion
Greffier-trésorier